REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

CHERS COMPATRIOTES, CHERS AMIS,

Voici que de nouveau je me présente à vos suffrages comme candidat d'union investi par les trois formations de la majorité sortante.

Depuis près de cinq ans, conscient que l'on ne représente bien que ceux au milieu de qui l'on vit et dont on partage les soucis, j'ai vécu à Sarlat, ma ville natale, me tenant constamment à votre disposition. Au cours de ces cinq ans, j'ai eu le privilège de vous recevoir par milliers et de m'entretenir avec vous de vos problèmes. Vous m'avez appris à mieux connaître vos difficultés et vos espoirs et par là même vous m'avez permis de mieux remplir mon mandat. Je vous en remercie comme je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée et que je me suis efforcé de mériter en vous renseignant, en vous conseillant, en vous aidant — souvent avec succès.

Il s'est ainsi noué entre nous des liens d'amitié et d'estime réciproques qui, en dehors de toute considération politique, n'ont fait que se renforcer avec le temps.

C'est ma fierté d'avoir toujours été honoré d'un très large soutien populaire. C'est mon ambition de poursuivre avec vous tous ce qu'ensemble nous avons commencé.

L'ENJEU.

Le prochain scrutin n'est pas un scrutin ordinaire. Il ne s'agit pas de changer l'actuelle majorité par une autre, un peu plus au centre ou un peu plus à gauche. Là n'est pas le problème, car j'ai toujours pensé que la majorité devait constamment demeurer très largement ouverte.

En réalité, il s'agit de choisir entre deux formes de société :

— l'une, vers laquelle conduit inexorablement le programme commun, est une société collectiviste, étatique et bureaucratique dont nous ne voulons pas;

— l'autre est une société de liberté, toujours perfectible, où la personne humaine peut s'épanouir sans contrainte; c'est celle que nous défendons.

CE QUE NOUS AVONS FAIT.

Depuis quatre ans la croissance de l'économie française a été la plus forte d'Europe. Notre commerce extérieur est équilibré. Les progrès accomplis ont bénéficié à toutes les catégories sociales. Tous les observateurs impartiaux reconnaissent que le bilan de la législature qui s'achève est extrêmement positif :

AGRICULTEURS. — Une modernisation profonde de notre agriculture est en cours dans le respect et le maintien de l'exploitation familiale. Le budget de l'Agriculture dépasse, en 1973, 2.200 milliards d'anciens francs Les prestations sociales progressent de plus de 15 % par rapport à l'année dernière. Les subventions pour les équipements productifs augmentent de 20 %. Une véritable politique de l'élevage a été mise en place avec l'Office Interprofessionnel de l'Elevage et de la Viande et nous demandons une meilleure hiérarchie des prix des productions agricoles au profit de la viande et du lait qui doivent faire l'objet d'une augmentation parallèle et substantielle le 1er avril prochain.

ARTISANS ET COMMERÇANTS. — Le régime d'assurance maladie a été amélioré et le régime d'assurance vieillesse, sauvé par la contribution de solidarité des sociétés et l'aide budgétaire de l'Etat, a été aligné, tant pour les prestations que pour les cotisations, sur le régime général des salariés.

Une « aide spéciale compensatrice », autrement dit « pécule de départ », a été instituée. Dans le domaine fiscal, le rapprochement des conditions d'imposition avec celles des salariés est en voie d'être progressivement réalisé : suppression de la taxe complémentaire; intégration dans le barème de l'impôt de la réduction de 5 % jusque-là réservée aux salariés; simplification et baisse des taux de la T.V.A.; relèvement des plafonds de la franchise et de la décote; suppression de la règle du butoir.

LES SALARIES ont eu leur part des fruits de l'expansion. Le salaire minimum, indexé sur l'essor de l'économie, a presque doublé en quatre ans, ce qui représente une amélioration du pouvoir d'achat, compte tenu de la hausse des prix, de 52 %. D'une façon générale, la hausse des salaires a été constamment supérieure à la hausse des prix. Entre janvier 1968 et juillet 1972, le pouvoir d'achat du salaire moyen s'est accru de 28 %. La loi égalisant les salaires féminins et les salaires masculins a été votée, la mensualisation généralisée, la durée du congé annuel portée à 4 semaines.

La participation est devenue une réalité : 8 millions de salariés sont aujourd'hui concernés par les accords d'intéressement et l'actionnariat ouvrier a été créé dans les entreprises nationales.

LES PERSONNES AGEES. — Le minimum vieillesse, encore très insuffisant, a augmenté de 50 % en quatre ans, soit deux fois plus vite que les prix et moitié plus vite que les salaires. La réforme du régime de l'inaptitude, la prise en compte d'un nombre plus grand d'années de cotisations, la référence aux dix meilleures années, la généralisation des retraites complémentaires, sont autant de moyens qui permettent aux travailleurs de cesser leur activité à l'âge qui correspond le mieux à leur état de santé et à leur préférence personnelle.

POUR LA FEMME ET LA FAMILLE. — L'autorité parentale, les règles de la filiation, le régime de versement des pensions alimentaires ont été profondément modifiés, l'allocation du salaire unique réformée, l'allocation de frais de garde, l'allocation orphelins et l'allocation handicapés instituées.

Pour assurer à tous les Français l'égalité des chances, un effort sans précédent a été accompli au bénéfice de l'Education Nationale — on construit un C.E.S. par jour, un C.E.T. par semaine, un lycée par quinzaine. Les écoles maternelles ont actuellement un million d'élèves de plus qu'en 1958. La Formation permanente est devenue un droit pour tous, c'est sans doute l'une des plus grandes réformes de notre histoire.

Ces résultats n'ont été possibles que grâce à la croissance de notre économie, au travail et au civisme des Français et à l'augmentation de la richesse nationale qui en découle. Mais ils ont été difficiles à obtenir. Ils sont fragiles à préserver. Les bouleversements que certains nous proposent briseraient notre élan économique, nous entraîneraient dans le tourbillon d'une inflation vertigineuse avec son cortège de chômage et de déficit. Nous ne voulons pas que les retraités, les petits propriétaires, les artisans et commerçants, les épargnants finissent dans la misère avec une monnaie sans valeur.

En revanche, ce que nous avons fait au cours de la législature nous donne qualité pour proposer une nouvelle étape de progrès pour la France pendant les cinq ans à venir :

— Maintenir notre taux d'expansion et augmenter le niveau de vie moyen de 25 % au cours des cinq ans;

— Equiper le pays, en achevant notamment les réseaux publics d'adduction d'eau et d'électrification;

— Bâtir une société plus juste — spécialement pour les personnes âgées (doublement du minimum vieillesse, abrogation de la référence à l'obligation alimentaire, progressivement retraite à 60 ans).

— Garantir à tous les travailleurs une juste rétribution, en particulier, pour les agriculteurs, par des prix agricoles rémunérateurs et l'organisation des marchés.

— Généraliser la participation à l'échelon de l'entreprise, de la commune, de la région et de l'Etat.

ET LA DORDOGNE ?

L'une de vos principales préoccupations est certainement de savoir si vous et vos enfants pourrez continuer à travailler et à vivre dignement dans ce département auquel nous sommes, les uns et les autres, si légitimement attachés. Et vous êtes en droit de vous demander ce qu'a fait votre député.

Nous pouvons affirmer que la Dordogne remonte la pente. Sans déclarations fracassantes, je m'y suis consacré avec ardeur et avec efficacité : de 1969 à 1972, dans la seule circonscription de Sarlat, l'automatisation du téléphone s'est activement poursuivie, les travaux d'équipement scolaire ont dépassé un milliard d'anciens francs; les travaux d'équipement sanitaire et social ont atteint 3 milliards, les travaux d'équipement rural, hydraulique et remembrement se sont élevés à 325 millions A.F., les travaux d'électrification à 500 millions A.F., les travaux d'assainissement à 170 millions A.F. dont 110 millions grâce aux subventions exceptionnelles que j'ai obtenues, les travaux d'adduction d'eau (non compris le programme départemental) à 1 milliard 235 millions A.F. dont 450 millions grâce aux subventions exceptionnelles qui m'ont été accordées, pour ne citer que quelques chiffres parmi les plus significatifs.

Encore faut-il ajouter que j'ai obtenu aussi des subventions exceptionnelles du Ministère de l'Intérieur pour Sarlat, des subventions exceptionnelles du Fonds spécial d'Investissement Routier (25 millions A.F. en 1972), des crédits pour la route nationale 89, des contingents exceptionnels d'H.L.M. et de primes à la construction. Tout récemment, une première tranche de subvention de 50 millions A.F. vient d'être accordée au Pérgord Noir au titre du Fonds d'Action Rurale.

Au total, l'équipement du Sarladais s'est accéléré tandis que la situation de l'emploi s'améliorait grâce à l'extension des entreprises existantes et à l'implantation de nouvelles petites industries.

C'est dans cette voie, celle d'un aménagement global et harmonieux, qu'il faut continuer, c'est-à-dire poursuivre le désenclavement et l'équipement de notre région, créer des emplois, défendre l'agriculture à responsabilité personnelle et ses vocations incontestables : le lait, la viande, les productions spéciales, tabac, volailles grasses et aviculture, noix, fraises..., accentuer notre effort pour développer le Tourisme.

Les promesses que d'autres vous font ont un double caractère : l'irréalisable chimère et, à coup sûr, le péril mortel de la collectivisation.

Pour notre part nous avons déjà fait beaucoup de réformes. Le changement, dans l'ordre et la stabilité, c'est nous et nous sommes bien décidés à mettre en œuvre toutes les réformes encore nécessaires.

En revanche, une victoire de nos adversaires conduirait fatalement à la crise de régime. Il faut envoyer au Parlement des hommes décidés à soutenir le Président de la République, des hommes de progrès aussi profondément attachés à la liberté qu'à la justice sociale.

Vous me connaissez. Je suis l'un des vôtres, un enfant de la grande famille du Périgord. Une fois encore je fais appel à votre confiance pour notre région et pour la France.

Vive la circonscription de Sarlat !
Vive la République !
Vive la France !

Pierre JANOT

Député de la Dordogne
Conseiller Municipal de Sarlat
Conseiller Général de Belvès
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu, le Candidat.

Remplaçant éventuel :

Jacques ABSIL

Docteur-Vétérinaire - Terrasson

Imp. Nouvelle - Sarlat